



**Séance extraordinaire**  
**Conseil d'arrondissement**  
**1<sup>er</sup> octobre 2024, 19 h 05**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Période de questions des membres du conseil
- 10.04 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 19 h 05

**30 – Administration et finances**

- 30.01 Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2025
- 30.02 Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2034

**70 – Autres sujets**

- 70.01 Levée de la séance extraordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 19 h 05

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance extraordinaire du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Résolution: CA24 12193

---

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 19 h 05**

Il est proposé par Marie-Josée Dubé

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 19 h 05.

ADOPTÉE

10.04

Nataliya HOROKHOVSKA

---

Secrétaire de l'arrondissement

Signée électroniquement le 2 octobre 2024

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance extraordinaire du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Résolution: CA24 12194

---

**Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2025**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le budget dressé conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec et de transmettre celui-ci au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'adopter un budget de fonctionnement pour l'année 2025 au montant de 33 350 600 \$ pour le volet dépenses, un montant de 1 973 000 \$ pour les revenus autonomes.

Afin d'équilibrer le budget, l'arrondissement entend adopter un règlement visant l'imposition de taxe relative aux services à l'ensemble des immeubles imposables de l'arrondissement de 12,0 ¢ du 100 \$ d'évaluation. Cette taxe générera des recettes totalisant 10 783 300 \$.

ADOPTÉE

30.01 1240558005

Nataliya HOROKHOVSKA

---

Secrétaire de l'arrondissement

Signée électroniquement le 2 octobre 2024

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1240558005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources financières_ matérielles et informationnelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2025

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CA23 12208 : Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2024 (1230558005).
- CA22 12233 : Décréter un gel du taux de taxe locale dans l'arrondissement d'Anjou et adopter le budget modifié pour l'exercice financier 2023 (1220558003).
- CA22 12201 : Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2023 (1220558003).
- CA21 12256 : Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2022 (1212706004).
- CA20 12234 : Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2021 (1202706001).

**DESCRIPTION**

En raison de l'augmentation des dépenses de rémunération et de l'indexation des contrats, nous proposons l'adoption d'un budget de fonctionnement pour l'année 2025 d'un montant de 33 350 600 \$ pour le volet dépenses et d'un montant de 1 973 000 \$ pour les revenus autonomes.

L'enveloppe budgétaire allouée par la ville centre n'est pas suffisante pour nous permettre d'assurer un équilibre entre les crédits budgétaires accordés et les besoins de l'arrondissement d'Anjou. Le montant des transferts de la ville centre a été établi à 20 594 300 \$ pour 2025 comparativement à un transfert de 20 343 800 \$ en 2024.

Par conséquent, nous recommandons l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe locale relative aux services de 12,0 ¢ du 100 d'évaluation relative aux services à l'ensemble des immeubles imposables de l'arrondissement. Cette taxe générera des recettes de 10 783 300 \$. Ces recettes sont requises afin d'assurer l'équilibre budgétaire des dépenses et des revenus.

## JUSTIFICATION

Conformément aux dispositions du Chapitre IV de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) et celles des articles 473 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les prévisions de dépenses pour maintenir le niveau de service s'élèvent à 33 350 600 \$.

## MONTRÉAL 2030

Sans objet

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Conformément à l'article 144.6, al. 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'arrondissement d'Anjou a publié un avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget sur le site Internet de l'arrondissement d'Anjou et de la Ville de Montréal, ainsi qu'à la mairie de l'arrondissement d'Anjou le 23 septembre 2024.

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption du règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2025).

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lucie HUARD  
chef(fe) de division - ressources financières  
et matérielles (arrondissement)

**Tél :** 514-493-8061  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2024-09-24

Jennifer POIRIER  
Directrice des services administratifs,  
des relations avec les citoyens et du greffe

**Tél :** 514-493-8047  
**Télécop. :** 514-493-8009

Dossier # : 1240558005

**Unité administrative responsable :** Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources financières\_ matérielles et informationnelles

**Objet :** Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2025



Grille Montreal 2030 1240558005 .pdf



Budget 2025 FINALE BF 2024-09-26.pdf

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lucie HUARD  
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles (arrondissement)

**Tél :** 514-493-8061  
**Télécop. :**

# Budget

# 2025



# A



# Budget 2025

## OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de vie et maintenir les services aux citoyens
- Assurer une gestion efficace des ressources en respectant la capacité de payer des contribuables
- Maintenir un lien de proximité et une écoute active avec nos citoyens



AJ



# Budget de fonctionnement 2025

Rémunération : 22 349 800 \$

Biens et services : 11 000 800 \$

**Total : 33 350 600\$**

Représentant une hausse de 764 500 \$ par rapport à 2024

Maintien du nombre d'année personne (A/P) à 223,9

**Une stratégie de budget équilibré qui s'appuie sur une gestion rigoureuse des dépenses**



# Les sources de financement

TRANSFERTS CENTRAUX

20 594 300 \$ (61,8%)

REVENUS DE SOURCE LOCALE

1 973 000 \$ (5,9%)

TAXE LOCALE

10 783 300 \$ (32,3%)

## Impact sur la taxe locale

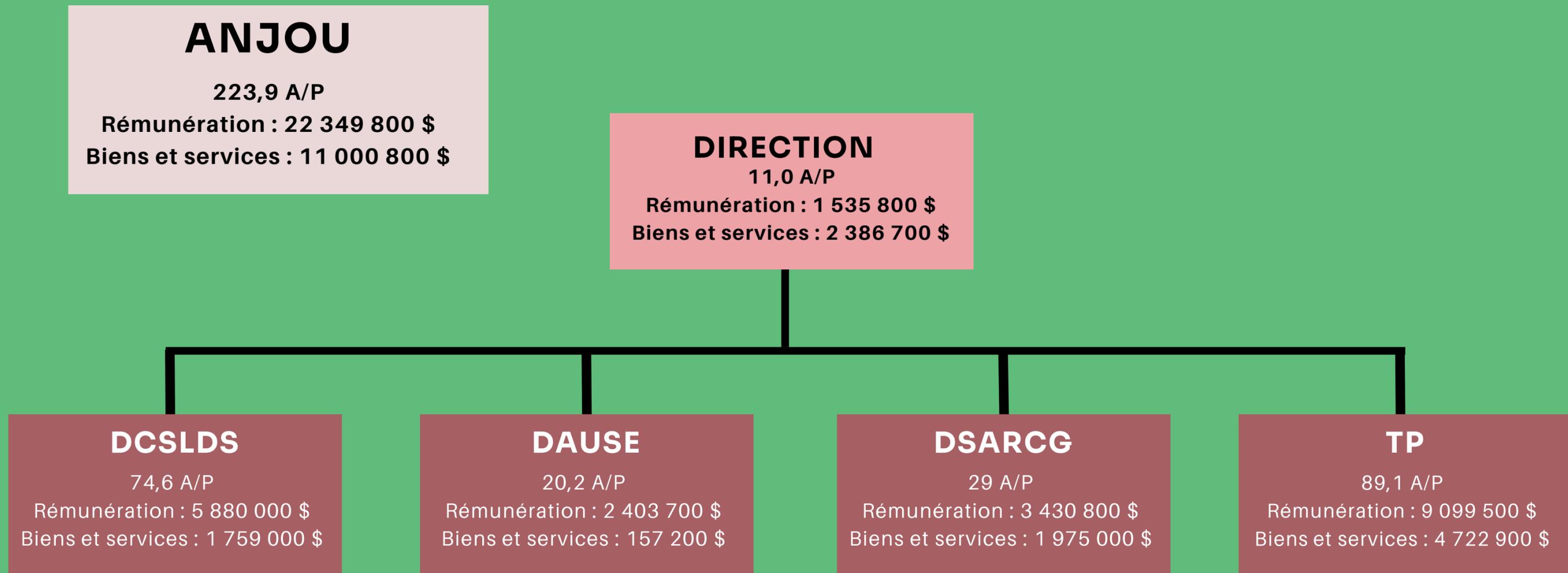
Type	EXEMPLE SELON UNE VALEUR MOYENNE	COÛTS (TAUX 2024)	COÛTS (TAUX 2025)	VARIATION
Unifamiliales	526 000 \$	683,80 \$	631,20 \$	- 52,60 \$
Appartements - condo	308 000 \$	400,40 \$	369,60 \$	- 30,80 \$
De 2 à 5 logements	645 000 \$	838,50 \$	774,00 \$	- 64,50 \$
Commerces	1 000 000 \$	1 300,00 \$	1 200,00 \$	-100,00 \$
Industries	5 000 000 \$	6 500,00 \$	6 000,00 \$	- 500,00 \$



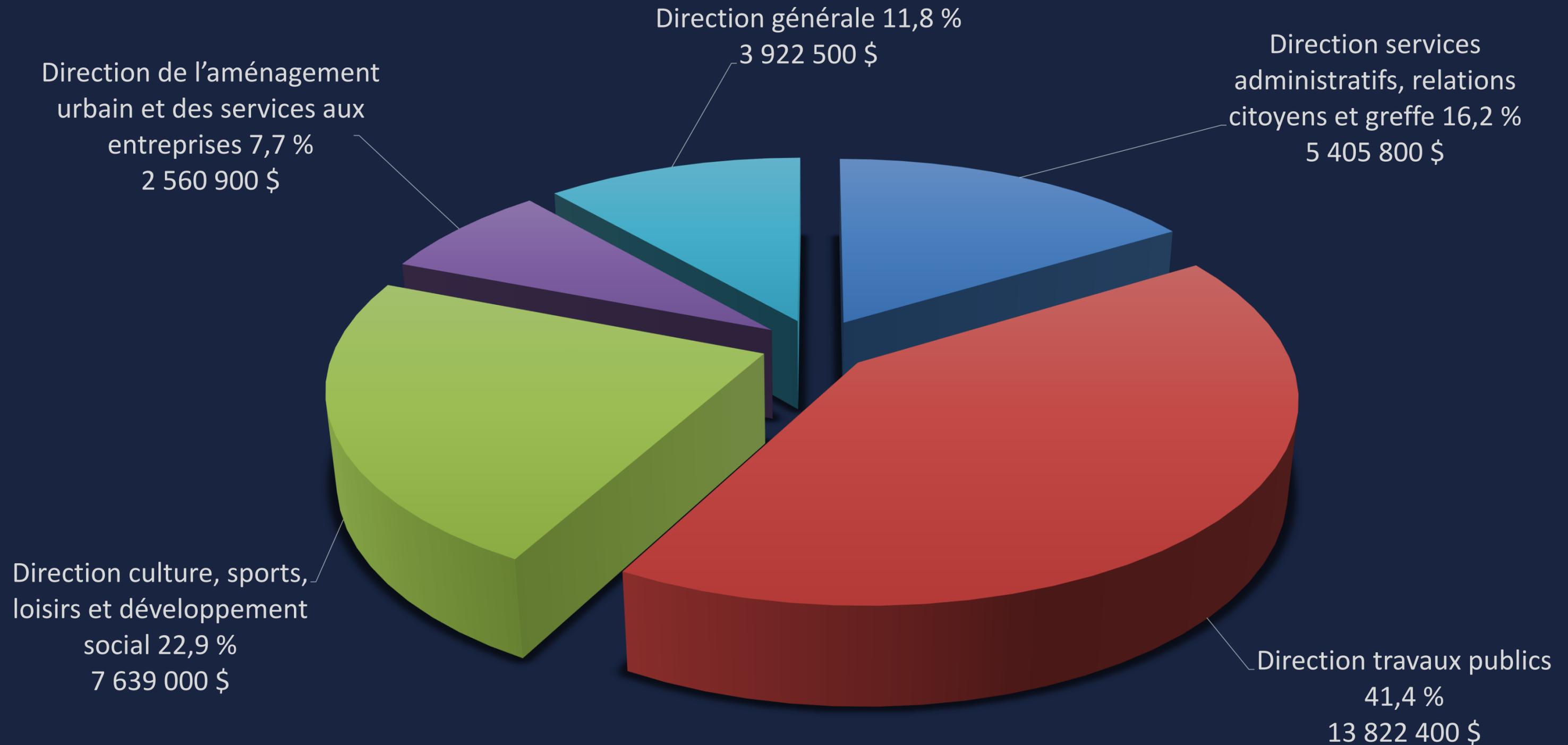
Taux de la taxe locale  
en 2024 : 0,13 \$

Taux de la taxe locale  
en 2025 : 0,12 \$

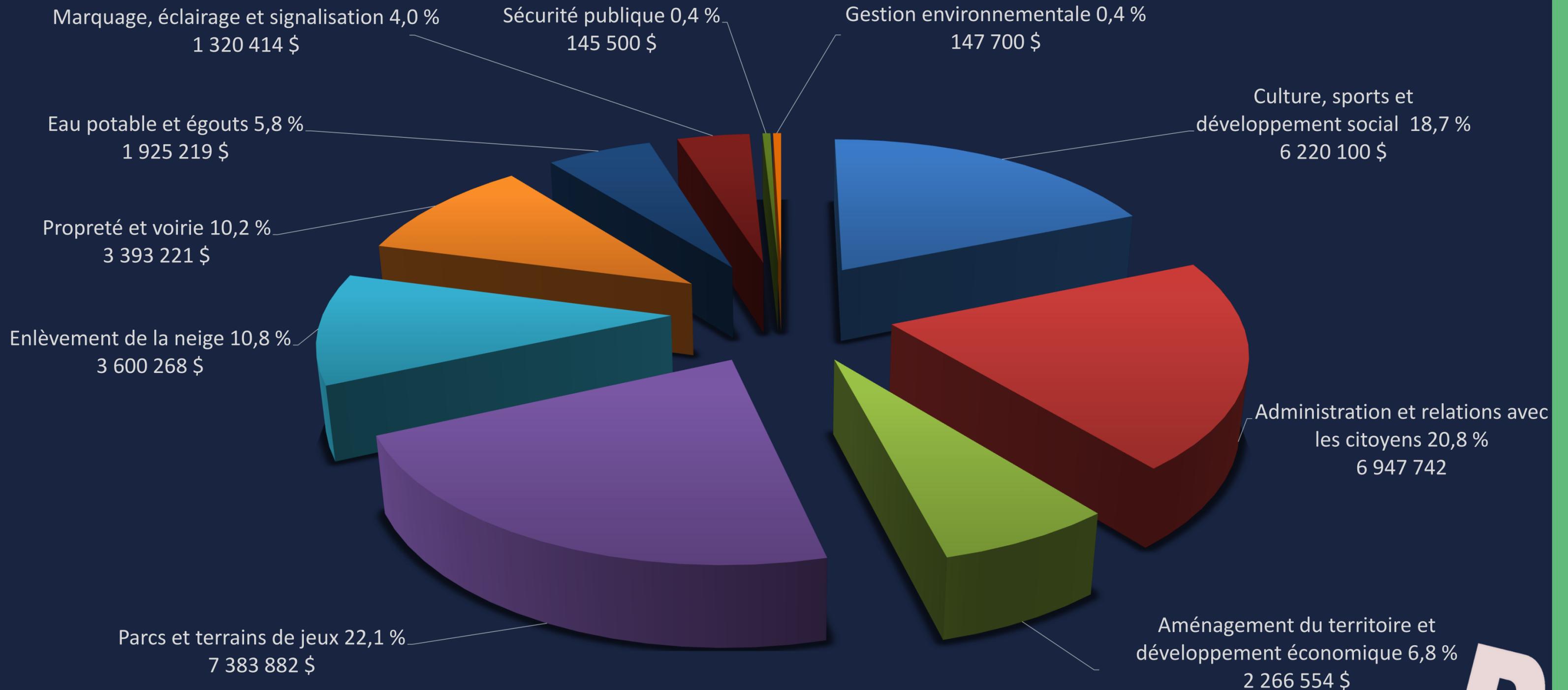
# Organigramme budgétaire 2025



# Répartition du budget 2025 par direction : 33 350 600\$



# Répartition du budget 2025 par activité : 33 350 600\$



# Culture, sports et développement social

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Bibliothèques et centres communautaires
- Logistique, cachets d'artistes et location d'équipements
- Soirée des bénévoles, journée portes ouvertes, fête de la famille, l'hiver en fête
- 40e anniversaire de la bibliothèque Jean-Corbeil
- Camp de jour
- Soutien aux organismes communautaires
- Cours, formations, prêt de jeux gratuit et ateliers aux citoyens

**6 220 100 \$**

**Proportion des dépenses : 18,7 %**



# Administration et relations avec les citoyens

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Direction de l'arrondissement
- Bureau Accès Montréal d'Anjou (311)
- Greffe et consultations publiques
- Services des finances, ressources humaines, informatique et communications
- Études techniques et gestion des projets PDI

**6 947 742 \$**

**Proportion des dépenses : 20,8 %**



# Aménagement du territoire et développement économique

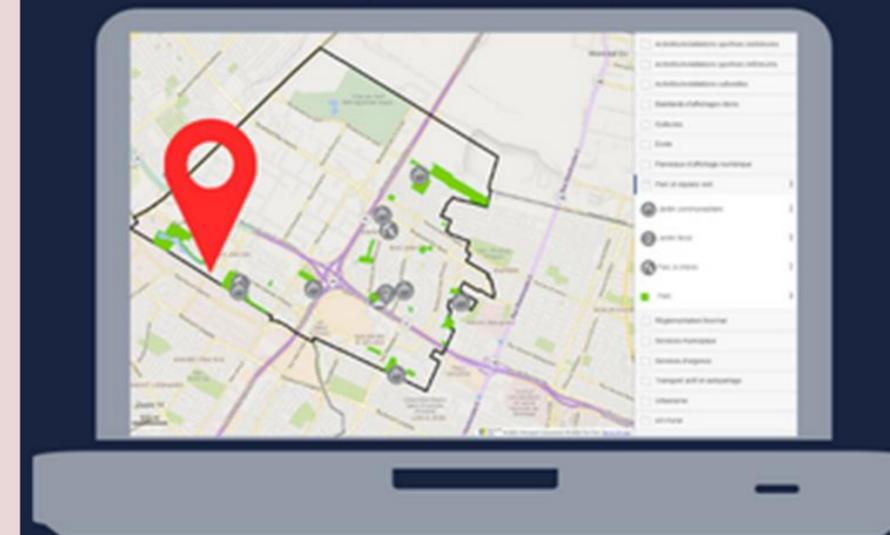
## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Évaluation des projets, analyses et modifications
- Émissions des permis de construction
- Réglementation et inspection
- Soutien aux entreprises
- Contrats d'expertises et d'études techniques
- Carte interactive

**2 266 554 \$**

**Proportion des dépenses : 6,8 %**

## NOUVELLE CARTE INTERACTIVE



[montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)

# Parcs et terrains de jeux

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Arénas et piscines
- Équipements et mobiliers
- Entretien des parcs et terrains sportifs
- Jardins communautaires
- Protection et mise en valeur des parcs

**7 383 882 \$**

**Proportion des dépenses : 22,1%**



# Enlèvement de la neige

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Location d'équipement, matériel roulant
- Contrats de déneigement
- Chargement de la neige
- Épandage d'abrasifs
- Achats de matériaux (sel et abrasifs, etc.)

**3 600 268 \$**

**Proportion des dépenses : 10,8%**



# Propreté et voirie

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Propreté du domaine public (poubelles, nettoyage et balayage des voies publiques, enlèvement de graffitis)
- Entretien et réfection des chaussées et des trottoirs
- Achat et location d'équipement et de matériel roulant

**3 393 221 \$**

**Proportion des dépenses : 10,2%**



# Eau potable et égouts

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Réparation de fuites d'eau
- Inspection et entretien des bornes fontaines et des puits
- Contrats d'entretien, excavation et réparation
- Achat d'agrégats et de matériaux de construction

**1 925 219 \$**

**Proportion des dépenses : 5,8%**



# Marquage, éclairage et signalisation

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Conversion d'éclairages au LED
- Entretien des feux de circulation et des panneaux de signalisation
- Entretien des traverses piétonnes, pistes cyclables et zones scolaires
- Contrats de services techniques

**1 320 414 \$**

**Proportion des dépenses : 4,0%**



# Sécurité publique

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Sécurisation des traverses piétonnes
- Nouveau programme de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes
- Achat de denrées pour la banque alimentaire
- Contribution financière d'urgence : frais de transport et matériel nécessaire à la distribution des denrées

**145 500 \$**

**Proportion des dépenses : 0,4%**



# Gestion environnementale

## APERÇU DES ACTIVITÉS

- Collectes spéciales des résidus domestiques dangereux et déchetage de documents personnels
- Gestion locale des matières résiduelles
- Location de véhicules, d'outillage, de machinerie et d'équipements
- Nature-Action-Québec ( Sensibilisation, porte à porte et kiosque): bac de compostage pour les édifices de 9 logements et plus

**147 700 \$**

**Proportion des dépenses : 0,4%**





Anjou

**Des questions?**

[montreal.ca/anjou](https://montreal.ca/anjou)

Anjou  
**Montréal** 

## Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1240558005

Unité administrative responsable : Arrondissement Anjou, Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens et du greffe, Division du greffe

Projet : Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2025

### Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			X
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  ne s'applique pas			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu?  ne s'applique pas			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b><i>oui</i></b>	<b><i>non</i></b>	<b><i>s. o.</i></b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques, notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b><i>oui</i></b>	<b><i>non</i></b>	<b><i>s. o.</i></b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Inclusion               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. Équité               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. Accessibilité universelle               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

Séance extraordinaire du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Résolution: CA24 12195

**Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2034**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour l'arrondissement d'Anjou, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets pour les années 2025 à 2034, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal, à savoir :

<i>En milliers</i>	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	TOTAL
<b>Édifices</b>	4 328	3 153	3 493	3 698	3 648	3 643	3 618	3 648	3 593	3 648	<b>36 470</b>
<b>Équipement et système informatique</b>	135	200	120	65	65	120	95	65	120	65	<b>1 050</b>
<b>Infrastructures</b>	1 100	1 100	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	<b>12 600</b>
<b>Parcs</b>	100	1 210	750	600	650	600	650	650	650	650	<b>6 510</b>
<b>Total</b>	<b>5 663</b>	<b>56 630</b>									

ADOPTÉE

30.02 1240558006

Nataliya HOROKHOVSKA

Secrétaire de l'arrondissement

Signée électroniquement le 2 octobre 2024

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1240558006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources financières_ matérielles et informationnelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2034

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Selon les directives budgétaires en immobilisations approuvées par le conseil municipal, l'arrondissement doit faire approuver son Programme décennal des immobilisations (PDI) par son conseil d'arrondissement. En vertu de l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA23 12209 : Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024 à 2033 (1230558006).  
CA22 12200 : Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023 à 2032 (1220558002).  
CA21 12257 : Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022 à 2031 (1212706005).  
CA20 12233 : Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021 à 2030 (1202706002).

**DESCRIPTION**

Il est recommandé d'adopter le Programme décennal d'immobilisations pour les années 2025 à 2034, selon le tableau suivant :

<i>En milliers</i>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>2034</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Édifices</b>	4 328	3 153	3 493	3 698	3 648	3 643	3 618	3 648	3 593	3 648	<b>36 470</b>
<b>Équipement et système informatique</b>	135	200	120	65	65	120	95	65	120	65	<b>1 050</b>
<b>Infrastructures</b>	1 100	1 100	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	<b>12 600</b>
<b>Parcs</b>	100	1 210	750	600	650	600	650	650	650	650	<b>6 510</b>
<b>Total</b>	<b>5 663</b>	<b>56 630</b>									

#### JUSTIFICATION

Les arrondissements doivent adopter leur Programme décennal d'immobilisations par résolution du conseil d'arrondissement.

#### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le PDI 2025-2034 prévoit des investissements nets de 56 630 000 \$, dont 5 663 000 \$ en 2025.

#### MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

#### IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 permettra de réaliser des projets dédiés principalement à la protection des actifs, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

#### OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Conformément à l'article 144.6, al. 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'arrondissement d'Anjou a publié un avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption du PDI sur le site Internet de l'arrondissement d'Anjou et de la Ville de Montréal, ainsi que à la mairie de l'arrondissement d'Anjou le 23 septembre 2024.

#### CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet.

#### CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Lucie HUARD  
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles  
(arrondissement)

**Tél :** 514-493-8061  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-24

Jennifer POIRIER  
Directrice des services administratifs,  
des relations avec les citoyens et du greffe

**Tél :** 514-493-8047  
**Télécop. :** 514-493-8009

Dossier # : 1240558006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources financières_ matérielles et informationnelles
<b>Objet :</b>	Approuver le Programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2034



Grille Montreal 2030 1240558006 .pdf



Budget 2025 FINALE PDI 2024-09-24.pdf

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lucie HUARD  
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles (arrondissement)

**Tél :** 514-493-8061  
**Télécop. :**

# Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025

## OBJECTIFS

- Poursuivre la revitalisation des lieux publics et espaces verts
- Planifier l'entretien des infrastructures afin d'assurer leur pérennité
- Adapter nos installations afin de répondre aux besoins des citoyens

Budget 2025 :  
5 663 000 \$



# PARCS

## Projets amorcés ou réalisés en 2024

- Parc des Roseraies : éclairage du terrain de baseball
- Parc Goncourt: réfection du terrain de tennis
- Parc du Jumelage: réaménagement complet incluant le pourtour du bassin

## Projetés en 2025

- Mobilier urbain
- Revitalisation des parcs

Budget 2025 :  
100 000 \$



AU

# ENTRETIEN DE BÂTIMENTS

## Projets amorcés ou réalisés en 2024

- **Piscine Roger-Rousseau** : construction du bâtiment
- **André-Laurendeau** : climatisation et chauffage
- **Mairie d'arrondissement** : système de chauffage et de climatisation
- **Piscine du parc Chénier** : nouveau système de filtration incluant les moteurs
- **Bâtiment des travaux publics** : mise aux normes d'accessibilité universelle et réaménagement de la cafétéria des cols bleus

## Projetés en 2025

- **Mise aux normes et entretien de divers bâtiments**



Budget 2025 :  
4 328 000 \$

# TROTTOIRS ET RUES

## Projets amorcés ou réalisés en 2024

- Réfection complète (pavage et trottoir) du boulevard Joseph-Renaud (de Châteauneuf à Chénier), de la rue Jarry et de la rue Neuville
- Réfection mineure de trottoir (locale)
- Réfection de trottoir (artériel)

## Projetés en 2025

- Réfections diverses

Budget 2025 :  
1 100 000 \$



# SYSTÈMES INFORMATIQUES

## Projets amorcés ou réalisés en 2024

- Installation du système par puce dans diverses installations
- Modernisation des systèmes d'infrastructures de l'arrondissement (longévité du réseau, remplacement du système téléphonique)
- Rehaussement des systèmes de surveillance au parc Goncourt

## Projetés en 2025

- Rehaussement d'équipement informatique

Budget 2025 :  
135 000 \$





Anjou

**Des questions?**

**[montreal.ca/anjou](https://montreal.ca/anjou)**

Anjou  
**Montréal** 

## Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1240558006

Unité administrative responsable : Arrondissement Anjou, Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens et du greffe, Division du greffe

Projet : Approuver le programme décennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025 à 2034

### Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>			X
2. À quelle(s) <b>priorité(s)</b> du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?  ne s'applique pas			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu?  ne s'applique pas			

## Section B - Test climat

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b><i>oui</i></b>	<b><i>non</i></b>	<b><i>s. o.</i></b>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990</li> <li>● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030</li> <li>● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales</li> <li>● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050</li> </ul>			<b>X</b>
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques, notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			<b>X</b>
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			<b>X</b>

## Section C - ADS+\*

*Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses*

	<b><i>oui</i></b>	<b><i>non</i></b>	<b><i>s. o.</i></b>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Inclusion               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Respect et protection des droits humains</li> <li>● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion</li> </ul> </li> <li>b. Équité               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale</li> </ul> </li> <li>c. Accessibilité universelle               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal</li> </ul> </li> </ul>			<b>X</b>
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			<b>X</b>

\* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance extraordinaire du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Résolution: CA24 12196

---

**Levée de la séance extraordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 19 h 05**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉE

70.01

Nataliya HOROKHOVSKA

---

Secrétaire de l'arrondissement

Signée électroniquement le 2 octobre 2024